

Conférence



OPCVM : de l'état des lieux au rebond

Mercredi 9 décembre 2009

de 14h30 à 18h15

Auditorium de la Fédération Bancaire Française

18, rue La Fayette

75009 PARIS

En partenariat avec



FEDERATION
BANCAIRE
FRANCAISE



OPCVM : de l'état des lieux au rebond

Dans le cadre de sa traditionnelle conférence de fin d'année consacrée à l'actualité de la gestion d'actifs, l'AFTI vous propose de dresser un bilan post-crise et de débattre des nécessaires changements devant intervenir à court et moyen terme pour permettre à l'industrie française de conserver son rôle de leader : prise en compte de la résurgence du risque et des responsabilités des différents acteurs de la chaîne, valorisation des métiers, répartition des coûts et des rémunérations, évolution des objectifs stratégiques.

Ces changements sont largement dépendants des projets législatifs et réglementaires en cours au niveau communautaire. C'est pourquoi l'AFTI a convié des experts européens pour évoquer les travaux actuels en matière d'harmonisation : projet de directive AIFM, consultation de la Commission européenne sur l'activité dépositaire, mesures de niveau 2 de la directive OPCVM IV...

Par ailleurs, l'AFTI vous propose un point d'avancement sur la mise en oeuvre des 20 recommandations AFTI-AFG sur la distribution et la circulation des OPCVM en France et en Europe qui avaient été présentées avec l'appui du cabinet Eurogroup en novembre 2004.

Enfin, la conférence qui sera clôturée par Paul Henri de la Porte du Theil, Président de l'Association française de la Gestion Financière donnera également l'occasion aux représentants de nos métiers de présenter leur point de vue sur les impacts de la crise financière dans les pratiques du post-marché et des investisseurs de la gestion.

PROGRAMME

- 14h00 **Accueil des participants**
- 14h30 **Introduction**
Marcel Roncin, Président de l'AFTI
-
- 14h35 **Vers une harmonisation européenne du rôle et de la responsabilité des dépositaires : la position des autorités françaises**
Patrice Bergé Vincent, Responsable du département Régulation de la gestion d'actifs - Direction de la régulation et des Affaires Internationales
Autorité des Marchés Financiers
- 15h15 **Position de l'AFTI et des principaux dépositaires européens sur le rôle et les missions du dépositaire dans le cadre des fonds harmonisés (UCITS) et non harmonisés (fonds alternatifs)**
Bruno Prigent, Vice-Président de l'AFTI, Directeur Délégué du métier Titres - Société Générale
-
- 15h45 **Pause**
-
- 16h00 **Etat des lieux du dossier Dépositaire au niveau communautaire**
Sonia Cattarinussi, Expert national détaché, Gestion d'actifs pour compte de tiers
Politique des Services Financiers et Marchés Financiers - Direction Générale Marché Intérieur et Services - Commission Européenne
- 16h30 **Point sur les 20 recommandations AFTI-AFG sur la distribution et la circulation des OPCVM en France et en Europe**
Pierre Monteillard, Associé – Ailancy
- 17h00 **Table ronde : Impact de la crise financière sur nos activités / Quelles leçons en tirer ?**
Animée par Karima Lachgar, Délégué Général de l'AFTI
- Bruno Prigent, Vice-Président de l'AFTI, Directeur Délégué du métier Titres - Société Générale
Jean-Marc Eyssautier, Directeur des Contrôles Permanents - Groupe CACEIS
Frédéric Pérard, Animateur du groupe Flux et Stocks OPCVM de l'AFTI, Directeur Global Fund Services et Global Custody Client Solutions - BNP Paribas
Un représentant de l'AFG
- 18h00 **Conclusion**
Paul-Henri de La Porte du Theil, Président de l'Association Française de la Gestion financière
-
- 18h15 **Cocktail**

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu :

Auditorium
de la Fédération Bancaire Française
18, rue La Fayette
75009 Paris

RER :

Ligne A - station "Auber"
Ligne E - station "Haussmann St Lazare"

Métro :

Lignes 7/9 / station "Chaussée d'Antin"

Parking :

Galleries Lafayette - Boulevard Haussmann
Printemps Haussmann - Boulevard Haussmann
Meyerbeer - Rue Meyerbeer

Bus :

Lignes n° 42, 68, 81

Contact pour toute information complémentaire :

AFTI

36, rue Taitbout
75009 Paris, France

Tél. : 01 48 00 52 52 01

Fax : 01 48 00 50 48

e-mail : secretariat.afti@fbf.fr